

# Commission désignation des arbitres saison 2015/16

## Comité directeur du 26 juin 2016

Cette commission composée de deux personnes, Daniel Charollais et moi-même, a fonctionné avec l'aide administrative du service compétition de la FFRS. A ce sujet je voudrais remercier, Sylvain Scattolini pour son aide et sa disponibilité.

Cependant une ou deux personnes, bénévoles, supplémentaires n'auraient, sans doute, pas été superflues, vu la complexité des situations à gérer à certains moments.

Cette saison les désignations furent très compliquées, nous obligeant souvent à ne pas pouvoir respecter les règles qu'on s'était fixées (deux journées minimum d'intervalles pour arbitrer un même club, chaque arbitre arbitrera tous les clubs, et même la règle de deux arbitres pour la N1 et minimum 1 arbitre pour la N2, n'a pu être respectée à deux reprises).

Il est évident que le nombre d'arbitres niveau 5 et niveau 4 est nettement insuffisant et préoccupant :

Aujourd'hui sur une journée N1, il nous faut 12 arbitres, niveau 5, de disponibles, or nous n'avons en réalité qu'un éventuel potentiel de 15 arbitres. Si on enlève de ces 15, les non disponibles et parfois ceux qui sont pris par les compétitions européennes, le compte n'y est plus et nous oblige à puiser dans les niveaux 4, au détriment du championnat N2.

Pour le championnat N2, il nous faut un minimum de 9 arbitres par journée. Nous avons un potentiel réel de 12 arbitres, niveau 4, de disponibles. Si on enlève les indisponibles et ceux qui suppléent en N1, on est souvent obligé de faire appel à des niveaux 3, au détriment des championnats N3.

Autre fait, important, à signaler, les incessantes modifications, de désignation, que nous avons été obligé d'effectuer suite à des désistements (82 cette saison et certaines journées jusqu'à 7 modifications à effectuer). Ces désistements représentent 10% des désignations en N1 et CDF et 25% en N2. Pourtant les plannings que nous avons établis, l'avaient été en fonction des disponibilités qui nous avaient été transmises par les arbitres.

Trop d'arbitres refusent certaines désignations. Si on peut comprendre une demande de modification pour raison de santé ou professionnelle, il est plus difficilement acceptable de devoir prendre en compte des demandes du type, c'est trop loin, je ne veux plus arbitrer cette équipe, je ne veux plus arbitrer à tel endroit, ou encore plus curieusement, c'est l'anniversaire de ma femme..... Pour l'avenir il faudra, sans doute, être plus strict sur le respect des engagements pris, en début de saison, par nos arbitres niveau 5 et 4.

Un autre point par rapport auquel il faudra, dans l'avenir, exiger plus de rigueur, c'est celui des arbitres d'astreintes, qui souvent quand on fait appel à eux, au dernier moment, ne sont plus disponibles.

La question des arbitres qui ont également des engagements dans leur club (coach, accompagnateur, joueur..) reste également d'actualité par rapport à leurs disponibilités pour l'arbitrage.

Enfin si on veut plus de rigueur et d'engagement de leur part, il nous faudra aussi savoir être solidaire avec eux quand des situations graves se présentent, ce qui n'a pas toujours été le cas ces derniers temps.

Pour conclure je voudrais sincèrement remercier les arbitres qui se sont rendus disponibles, souvent au dernier moment, et qui ont répondu positivement à nos diverses sollicitations ; ils se reconnaîtront.

Un grand merci également à Daniel Charollais pour sa grande disponibilité et sa compétence. Ce fut un vrai plaisir de collaborer avec lui.

Michel Voltzenlugel

Commission désignation des arbitres

Juin 2016